



HALL A
APARTEMENT DE 4 PIECES
n° A205 au 2eme étage

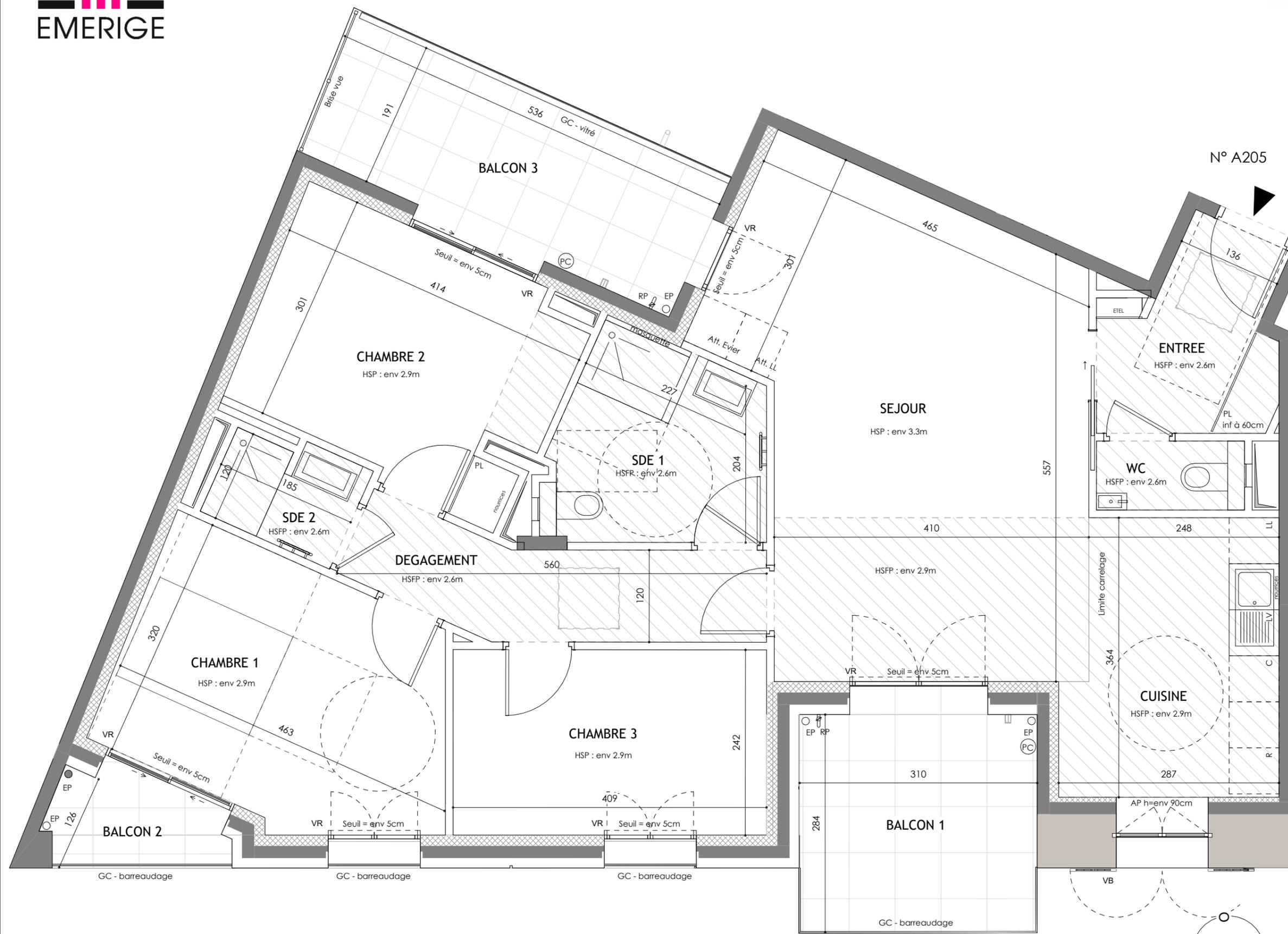
ENTREE	5,17 m ²
CUISINE	9,63 m ²
SEJOUR	27,71 m ²
CHAMBRE 1	13,62 m ²
CHAMBRE 2	12,10 m ²
CHAMBRE 3	9,88 m ²
SALLE D'EAU 1	6,62 m ²
SALLE D'EAU 2	2,38 m ²
WC	1,54 m ²
DEGAGEMENT	6,66 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	95,31 m²
BALCON 1	8,85 m ²
BALCON 2	2,09 m ²
BALCON 3	10,70 m ²
SURFACE TOTALE ANNEXE	21,63 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	116,94 m²

LEGENDE		2/2	
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
VB	Volant battant	C	Cuisson
GC	Garde corps	LV	Lave-vaisselle
AP	Allège pleine	LL	Lave-linge
	Soffite / Faux-plafond	PL	Placard
	Trappe de faux-plafond	EP	Descente eau pluviale
	Sèche-serviettes	ETEL	Tableau électrique
RP	Robinet de puisage	PC	Prise extérieure

Porte-fenêtre coulissante Porte Fenêtre battante Fenêtre battante

Indice E mars 2024

Echelle 0 1 2m



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR ~~EVOLUTIF~~

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.